

ASSOCIATION PRATS D'ANTAN

COMPE RENDU ASSEMBLEE GENERALE

Personnes excusées :

Franck Maurel

Jean Claude Foucher

Serge Labrot

Personnes présentes :

Josiane Clavaguera

Paulette Tardieu

Jean Michel Barrault

Daniel Brossard

Yanik Fourquet

Brigitte Teillac

Cathy Mompouyat

Rachel Mattüssen

Michel Delpech

Andrew Entwistle

Claude Gondal

Josette Gondal

La présidente de l'association fait une lecture des statuts.

Suite à cette lecture, il est constaté que le renouvellement du bureau n'avait pas été prévu.

D'où prévoir à la prochaine assemblée générale un vote.

Le rapport moral est présenté par la secrétaire et complété par la présidente.

Enumération des sites remis en état depuis la création de l'association jusqu'au jour de l'assemblée générale.

- Site de Vialard : fontaine et lavoir.
- Nettoyage de la croix Rue des épiciers.
- Débroussaillage et nettoyage de la fontaine de Prats et du lavoir.
- Débroussaillage et nettoyage du lavoir du Cambou.
- Débroussaillage et nettoyage de la fontaine des Veyssières Gautheries.
- Ouverture et débroussaillage du chemin de L'homond avec croix et fontaine.
- Débroussaillage et nettoyage de la cabane de Madame Geijskes, chemin des Colombes.

Projection de photos faite par Andrew des différents sites.

Photos avant et après restauration.

Le rapport financier a été présenté par le trésorier adjoint.

La banque Crédit Mutuel présente au 15 mars 2024 un solde de 257.34 euros.

Et la caisse un solde de 164.40 euros.

Soit un total de : 421.74 euros.

Total des recettes : 550 euros.

Total des dépenses : 128.26 euros.

Détail des recettes :

19 cotisations : 190 euros

Subvention de la mairie : 200 euros

Don terre et culture : 140 euros

Don Mr le maire : 20 euros

Détail des Dépenses :

Parts sociales Crédit Mutuel ouverture compte 22 euros

Achat de 3 sacs de chaux : 106,26 euros.

La fille de Mme GEIJSKES a fait un don de 100 euros à l'association, en remerciement pour les travaux effectués chez sa maman.

Améliorations à apporter sur les différents sites restaurés :

Pour la fontaine des Veyssières Gautheries , prévoir un panneau expliquant l'historique du site et à côté de cette fontaine se trouve un cabanon qu'il serait bon de recouvrir avec un crépis ou du bois.

Pour le chemin de L'homond se trouve un endroit dangereux (en contre bas de la stabulation de Mr Rousserie) qui va être matérialisé par des pneus peints aux couleurs des jeux olympiques.

Pour la cabane route des Colombes il faudrait déplacer le chaudron, y planter des fleurs dedans et dégager le derrière de la cabane. La toiture de cette cabane a été refaite en 1983 .

En ce qui concerne le puits qui se trouve dans le bourg du village de Prats, ne pas prévoir d'intervention car il va être nettoyé lors de la réfection du centre du village.

Pour le site de Vialard, Daniel B. prévoit de mettre une sculpture près de la fontaine. Sculpture qui sera réalisée par ses soins.

Pour la fontaine de Prats la commune s'engage à fournir les matériaux nécessaires pour la restauration. Quant à la voûte de la fontaine il faut prévoir des pierres. Brigitte T. a proposé d'en donner.

Voir aussi avec l'ESAT s'ils peuvent aussi nous en fournir.

Christian L. nous a proposé de nous donner des pierres provenant d'une vieille construction.

La commune met à disposition de l'association un certain volume de pierres stockées au hangar municipal.

A prévoir : Frais et dates d'interventions :

Jeudi 11 avril 2024 : fontaine et lavoir de Vialard.

Samedi 8 juin 2024 : Fontaine de Prats.

Jeudi 23 mai 2024 : Fontaine de Prats.

Pour le 21 juin 2024 : fête de la musique nous nous retrouverons sur le site route des Colombes, chez Mme Geijskes.

A la suite des comptes moral et financier Monsieur Le Maire a pris la parole pour remercier les bénévoles de l'association en précisant que la commune n'aurait pas pu effectuer tous ces travaux de remise en état.

Il nous a également fait part d'un projet de verger citoyen à voir avec la communauté des communes et la commune de Simeyrols.

Questions diverses :

La cotisation pour l'année 2024 a été fixée à 10 euros.

Activités à prévoir pour récupérer des fonds :

Loto

Randonnées avec repas.

Buvette lors du marché gourmand.

Après midi dansante.

Suite à des rumeurs la secrétaire demande d'être remplacée dans ses fonctions. Proposition non acceptée par toutes les personnes présentes à l'assemblée générale. La secrétaire conserve donc son poste.

La séance a été levée à 20 heures 30 suivie d'un apéritif dinatoire.